

Questions et réponses sur l'appel des laboratoires de recherche d'IAPD Afrique

15 mars 2021

1. Questions sur l'admissibilité	1
2. Questions sur les processus de mise en candidature	4
3. Questions sur la portée du travail.....	5

1. Questions sur l'admissibilité

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
L'appel peut-il être ouvert aux universités privées ?	L'objectif de l'appel est de renforcer les capacités des institutions financées par des fonds publics dans les pays d'Afrique à revenu faible et moyen inférieur , afin de s'assurer qu'il existe des capacités publiques pour faire progresser la recherche sur l'IA. Les accords de subvention ne seront signés qu'avec un partenaire principal d'une université publique éligible, et ne prendront pas en compte les universités privées pour le moment. Cependant, les universités privées peuvent s'associer en tant que co-candidat à une demande dirigée par une institution publique éligible.
Pouvez-vous préciser comment décrire les collaborations dans la manifestation d'intérêt ?	<p>Toutes les collaborations proposées sont à la discrétion du candidat principal. La proposition DOIT fournir les justifications suivantes dans la proposition :</p> <ul style="list-style-type: none">- décrire les rôles et responsabilités de chaque partenaire et la valeur ajoutée apportée par chaque partenaire ;- expliquer la raison pour laquelle les différents organismes/universités/partenaires industriels se sont réunis pour mettre en œuvre les laboratoires afin de faire avancer le programme de recherche ;- préciser la valeur du budget destiné aux institutions collaboratrices, ainsi que l'emplacement des institutions en question. <p>Des collaborations panafricaines peuvent être proposées. Pour être retenu, le candidat principal doit disposer d'au moins 51 % du budget. Pour être considérée comme une institution africaine, elle doit avoir son siège sur le continent.</p> <p>Les collaborations internationales seront également prises en considération, mais il est à noter qu'aucun fonds de la subvention ne peut être alloué aux salaires, aux voyages ou aux frais de recherche liés à ces collaborations internationales.</p>

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
Pouvons-nous être autorisés à collaborer avec l'industrie pour créer le laboratoire ?	Les collaborations avec l'industrie, les universités privées ou toute autre partie prenante de la communauté scientifique africaine, y compris l'industrie, sont les bienvenues pour autant qu'elles répondent aux critères ci-dessus.
Y a-t-il une interdiction pour les manifestations d'intérêt d'indiquer comment les collaborations internationales seront mises à profit pour renforcer les capacités du laboratoire? C'est-à-dire inclure la participation de chercheurs qui ne sont pas basés sur le continent africain ?	Cet appel s'adresse aux universités publiques d'Afrique et constitue une occasion de renforcer leurs capacités. Les collaborations au sein et entre les institutions et les organisations ayant leur siège ou leur base en Afrique sont les bienvenues. Si les candidats choisissent de proposer des collaborations internationales (en dehors de l'Afrique), notez qu'aucun fonds de la subvention ne peut être alloué aux salaires, aux voyages ou aux frais de recherche liés à ces collaborations internationales.
Les établissements universitaires canadiens peuvent-ils devenir partenaires d'un consortium ou se joindre à l'équipe de recherche en tant que tierce partie ou organisme partenaire ?	Voir ci-dessus. L'intention de l'appel est de promouvoir la recherche ancrée localement, et donc tous les fonds liés à cette subvention sont prévus pour les universités et institutions basées en Afrique.
L'Afrique du Sud est-elle un pays éligible pour cet appel ? L'appel indique que les pays africains à revenu faible et moyen inférieur sont éligibles, mais la liste disponible ici : https://ai4d.ai/calls/multidisciplinary-ai4d-labs/ ne mentionne pas l'Afrique du Sud.	L'Afrique du Sud n'est pas considérée comme un pays éligible, et ne peut donc être incluse qu'en tant que co-candidat avec un candidat éligible. Nous suivons la classification de World Bank pour les pays à revenu faible et moyen inférieur. L'Afrique du Sud n'est pas éligible car elle est classée comme un pays à revenu moyen supérieur. Les institutions basées en Afrique du Sud peuvent recevoir des fonds en tant que co-candidat et collaborateur étant donné qu'elles sont en Afrique. Conformément aux exigences de l'appel, le CRDI ne soutiendra qu'un accord contractuel avec le demandeur principal, qui doit être une université publique d'un pays à revenu faible ou moyen inférieur admissible.
Deux (2) institutions publiques de la même région (pays et état) peuvent-elles faire une demande conjointe ?	Oui. Bien que les conventions de subvention ne soient signées qu'avec le candidat principal, une deuxième institution peut être incluse en tant que partenaire de collaboration, ce qui doit être mentionné dans la proposition. Cette dernière institution sera considérée comme un sous-bénéficiaire aux fins de la demande. Veuillez noter qu'il est prévu que le candidat principal soit une université publique.
Un laboratoire d'une université publique peut-il être autorisé à s'associer à une école d'informatique privée dans le	Oui, les collaborations avec des universités privées, ou toute autre partie prenante de la communauté scientifique africaine, sont à la discrétion du candidat principal.

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
même pays ? Un laboratoire d'une université publique peut-il s'associer à un chercheur individuel ou à un laboratoire d'une autre université publique ?	
Un laboratoire universitaire public peut-il s'associer à une entreprise privée de Data Science (Machine-Learning et IA) dans le même pays ou dans la région francophone de l'Afrique de l'Ouest ?	Oui, cela est autorisé. Cela inclut les collaborations avec des individus ou des institutions privées d'Afrique. Conformément aux critères de l'appel, le candidat principal doit être une université publique ou une institution affiliée à une université publique.
Le candidat principal - l'université publique - doit-il avoir une école d'informatique existante ?	<p>Il n'est pas nécessaire que l'institution ait une école d'informatique existante SI elle peut démontrer que l'institution et/ou l'équipe de recherche a la capacité de soutenir une recherche avancée et multidisciplinaire en intelligence artificielle à partir d'une discipline connexe (par exemple, la bio-informatique, etc.). Compte tenu de la durée et du montant de la subvention, la sélection donnera la priorité aux candidats qui sont en mesure de mobiliser les infrastructures et les capacités existantes.</p> <p>Il est essentiel pour la candidature du laboratoire que le candidat principal ou au moins certains de ses employés clés aient une solide expérience en apprentissage automatique, en informatique ou en intelligence artificielle de manière plus générale pour faire avancer la recherche. Si les connaissances de base proviennent d'une autre faculté et seront acquises par le biais de collaborations, il convient d'expliquer clairement comment cela fonctionnera, étant donné qu'il s'agit d'un élément clé du fondement des laboratoires.</p>
Un institut situé dans une université peut-il être le soumissionnaire ? Ou doit-il s'agir de l'université elle-même ?	Les deux sont acceptables. S'il s'agit d'une institution publique affiliée à une université, vous devez clarifier la relation avec l'université et le plan de durabilité de l'institution pour faire avancer la recherche au-delà de la durée de la subvention.
L'institut d'accueil doit-il être spécialisé en informatique ?	Non, l'institution (et le chercheur principal) pourrait être d'une autre discipline, mais la demande doit démontrer la capacité de l'équipe de recherche à mener des recherches avancées en apprentissage automatique et en intelligence artificielle.
Un laboratoire peut-il être situé sur plusieurs sites ? Par exemple, plusieurs sites géographiques tout en	Oui, c'est possible. Cela dit, ce n'est pas ce que nous avons pensé au départ pour la conception des laboratoires. Veuillez vous assurer de fournir une explication dans votre EOI sur la façon dont cette configuration est l'approche la plus appropriée et la plus efficace pour votre situation.

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
appartenant à la même université ?	
Le futur laboratoire doit-il être rattaché à un laboratoire existant ?	Cet appel permet de soutenir un laboratoire existant ou de soutenir la création d'un nouveau laboratoire. Toutefois, le budget qu'un candidat peut utiliser pour l'infrastructure est limité à 20 % du budget global. Vous trouverez de plus amples informations sur les budgets sur le site Web du CRDI à l'adresse suivante : https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/resources/idrc-guidelines-for-acceptable-project-expenditures.pdf .

2. Questions sur les processus de mise en candidature

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
Serait-il possible d'organiser un webinaire ou une session d'information en ligne pour partager des idées sur la structure opérationnelle standard ou recommandée pour un laboratoire d'IA centré sur l'université ?	Deux sessions d'information d'une heure ont été organisées : - Mardi 9 mars à 8 heures EST / 16 heures UCT (anglais) - Mercredi 10 mars à 9h00 EST / 14h00 (français) Les enregistrements et les présentations powerpoint sont disponibles sur le site ai4d.ai.
Est-il possible de prolonger la période et la date limite de dépôt des candidatures ?	La phase actuelle d'expression d'intérêt est ouverte pour une période de 5 semaines. Les candidats présélectionnés disposeront d'un mois supplémentaire pour préparer des propositions complètes. Le délai ne sera pas prolongé.
Une institution peut-elle soumettre plus d'une proposition ?	Oui, c'est permis.
Une institution peut-elle postuler à cet appel, ainsi qu'à un autre appel ouvert simultanément, par exemple l'appel du réseau d'innovation sur les changements climatiques ?	Oui, il n'y a aucune limite quant au nombre de demandes qu'une institution peut soumettre.
Les institutions partenaires doivent-elles soumettre des demandes individuelles ?	Non, une seule demande doit être soumise dans le cas d'un consortium. Elle doit être soumise par l'université chef de file.
Doit-on prévoir un budget précis au stade de la manifestation d'intérêt ou se contenter de donner des montants approximatifs pour les activités clés ?	Nous avons besoin de voir un budget global avec un certain niveau de détails pour les activités clés, mais nous n'avons pas besoin de quelque chose de très détaillé à ce stade. Une ventilation des coûts pour les principales lignes budgétaires est suffisante.

3. Questions sur la portée du travail

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
<p>Dans l'appel, il est question de bourses d'études pour les étudiants diplômés et les doctorants. Ces bourses sont-elles incluses dans le budget d'un million de dollars canadiens ? Les étudiants bénéficiant de ces bourses seront-ils recrutés dans l'université où se trouve le laboratoire et feront-ils partie de celui-ci ?</p>	<p>L'appel demande que des opportunités de renforcement des capacités soient offertes aux étudiants de master et de doctorat. Cela peut se faire de différentes manières, notamment par le biais de postes rémunérés, de bourses d'études, d'honoraires, d'allocations de recherche, de possibilités de mentorat, etc. Ces possibilités d'apprentissage par les pairs et de renforcement des capacités doivent être incluses dans le budget global de 1 million de dollars canadiens et doivent être intégrées dans les résultats globaux du laboratoire.</p>
<p>L'appel insiste sur la collaboration. Quelle est l'étendue de la collaboration ? Sommes-nous autorisés à former une collaboration avec des universités occidentales, ou est-ce seulement entre universités africaines ?</p>	<p>La collaboration pluridisciplinaire peut permettre une utilisation plus efficace des ressources et des fonds disponibles, et offrir une plus grande portée aux projets et aux résultats. Mais il pourrait y avoir d'autres stratégies plus efficaces dans votre contexte. Dans le cadre de cet appel, les collaborations sont définies de deux manières.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-candidats : il s'agit d'accords facultatifs avec d'autres institutions qui peuvent être proposés pour atteindre les objectifs du présent appel. La manifestation d'intérêt doit fournir une justification expliquant pourquoi les différentes organisations/universités se sont réunies pour mettre en œuvre les laboratoires et décrire le rôle et la valeur ajoutée apportés par chaque institution (voir ci-dessus). - Multidisciplinaire : le candidat doit démontrer dans sa déclaration d'intérêt qu'il s'efforce d'impliquer des chercheurs et des universitaires ayant des approches différentes de celles de l'informatique et de l'intelligence artificielle (telles que le droit, la sociologie, la santé, l'agriculture, le changement climatique, les études de genre, etc).
<p>Combien de projets le laboratoire sera-t-il autorisé à mener ?</p>	<p>Il incombe aux candidats d'élaborer et de proposer un programme de recherche réalisable, y compris un ensemble initial d'activités de recherche pertinentes dans le contexte local/régional et susceptibles d'apporter des contributions durables au domaine de la recherche. Il n'y a pas de limite supérieure ou inférieure au nombre de projets, mais les propositions seront évaluées en partie sur la base de la faisabilité du programme de recherche proposé.</p>
<p>Dans le contexte de l'appel actuel, que signifie "Intelligence</p>	<p>IAPD Afrique utilise la définition de l'OCDE d'un système d'IA comme un "système basé sur une machine qui peut, pour un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme, faire des prédictions, des</p>

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
Artificielle" (Apprentissage automatique/AI/toutes les techniques des sciences des données) ?	recommandations ou des décisions influençant des environnements réels ou virtuels. Les systèmes d'IA sont conçus pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie."
Qu'entendez-vous par "multidisciplinaire" ? Est-ce que cela signifie, disons, les soins de santé, la finance, l'agriculture, etc. ? Les sciences de la santé peuvent-ils être considérés comme multidisciplinaires car à l'intérieur ils impliquent des médecins, des nutritionnistes, des psychologues, des entraîneurs et des gynécologues?	Nous entendons par là une recherche multi, inter ou transdisciplinaire, dans des domaines disparates, faisant appel à des chercheurs de disciplines allant de l'informatique aux sciences naturelles et sociales, pour collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de recherche. La représentation d'une seule discipline, comme les soins de santé par exemple, ne serait pas suffisante.
Qui est apte à diriger les laboratoires IAPD ? Doit-il s'agir d'un maître de conférences ou d'un professeur principal ?	Nous n'avons pas à l'esprit un profil spécifique, ni un titre ou un niveau d'expertise particulier. C'est une question qui est laissée au candidat car elle constitue une partie essentielle de la proposition elle-même. Nous nous attendons toutefois à ce que le candidat ait une expérience significative dans le domaine et qu'il fasse preuve d'un engagement clair envers les valeurs et les principes d'IAPD.
Les fonds peuvent-ils être utilisés pour la construction physique de laboratoires ?	Il est possible d'acheter l'équipement, les ordinateurs, etc. nécessaires au fonctionnement des laboratoires pour un maximum de 20 % du budget global. La construction d'un laboratoire physique peut être coûteux et les candidats doivent garder à l'esprit que les budgets seront évalués en fonction de l'optimisation des ressources. Vous trouverez d'autres conseils sur les budgets sur le site Web du CRDI à l'adresse suivante : https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Guides%20and%20Forms/lignes-directrices-pour-les-depenses-de-projet-admissibles.pdf
Les doctorants peuvent-ils être engagés dans les laboratoires, et comment ?	Les candidats sont invités à inclure dans les laboratoires des mécanismes de conception visant à aider les étudiants de premier et deuxième cycles de différents départements à apprendre et à acquérir de nouvelles compétences. La subvention n'est pas destinée à soutenir des capacités individuelles mais plutôt à soutenir des activités qui peuvent toucher un grand nombre d'étudiants. Nous pensons que la participation des étudiants est essentielle pour que les laboratoires fonctionnent et soient durables dans le temps.

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
La collaboration avec des laboratoires existants dans le même pays est-elle autorisée ou encouragée ?	Oui, cet appel permet de soutenir la création de nouveaux laboratoires ou l'expansion de laboratoires existants. L'objectif de cet appel est de renforcer les capacités, en particulier là où il n'y a pas encore beaucoup de laboratoires, mais les collaborations avec les laboratoires existants sont définitivement encouragées.
Une université peut-elle mettre en place plusieurs laboratoires qui travailleraient ensemble mais auraient des centres d'intérêt différents, de manière à soutenir la recherche multidisciplinaire ?	L'idée initiale est d'avoir un seul laboratoire qui sera le centre d'excellence pour la recherche multidisciplinaire sur l'IA. Ceci dit, il n'y a pas de règles spécifiques contre la configuration suggérée tant qu'elle peut remplir les objectifs généraux de l'appel.
Quel est le maximum pour les coûts indirects ?	Le CRDI demande qu'un maximum de 13 % du budget soit alloué aux coûts indirects. Vous trouverez d'autres conseils sur la façon de planifier les budgets sur le site Web du CRDI à l'adresse suivante : https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Guides%20and%20Forms/lignes-directrices-pour-les-depenses-de-projet-admissibles.pdf
Quel est le degré de précision de l'orientation thématique que vous recherchez ? Est-ce qu'un laboratoire axé sur un résultat de développement spécifique serait efficace, comme la résilience climatique ?	La vision est d'avoir des laboratoires qui ont une vision holistique de l'IA responsable et qui peuvent contribuer à des discussions et des débats plus larges sur l'avenir de l'IA responsable sur le continent. Bien sûr, des choix sur les thèmes prioritaires devront être faits une fois les laboratoires mis en place, mais ils devraient néanmoins englober quelques disciplines et domaines de travail.
Le traitement du langage naturel et la linguistique informatique, dans le cadre de l'IA, pour résoudre certains problèmes, feraient-ils partie de quelque chose qui peut être soutenu ?	Oui, il y a des implications claires où le traitement du langage naturel (<i>natural language processing</i>) peut aider. C'est une infrastructure sous-jacente clé.
À ce stade, qu'attendez-vous en termes de programme	L'objectif principal de cet appel est d'encourager les talents universitaires, de renforcer les capacités et de faire progresser la recherche sur l'utilisation responsable de l'IA pour résoudre les principaux problèmes de

Questions reçues	Réponses de l'équipe IAPD Afrique
de recherche pour cette initiative ?	développement. Nous prévoyons que l'agenda de recherche abordera des questions techniques et sociétales.
Quelle est la durée exacte du projet ?	La durée du projet est d'environ 32 mois, étant donné l'accord du CRDI avec l'ASDI. La durée précise dépendra de la date de signature des accords de subvention pour les laboratoires. Le budget doit être entièrement dépensé dans ce laps de temps.
Pouvez-vous nous en dire plus sur vos attentes en termes de cofinancement ou de mobilisation de ressources ?	Nous n'avons pas de formule spécifique en tête. Cela dit, le CRDI demande une contribution locale ou en nature pour toutes les subventions. Nous croyons que la démonstration de l'engagement d'une université peut indiquer de meilleures chances de durabilité dans le temps, ce qui sera évalué positivement dans les manifestations d'intérêt.
Pouvez-vous nous donner plus de détails sur l'implication des chercheurs lusophones ?	Il n'est pas obligatoire de collaborer avec des pays lusophones, mais nous encourageons la collaboration et l'inclusion de chercheurs de pays sous-représentés.